



## **Bilan semestriel du contrat de rachat d'actions MOULINVEST contracté avec Gilbert Dupont**

Au titre de l'autorisation de rachat d'actions propres donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 14 Janvier 2013 et confiée par la société Moulinvest à la société de bourse Gilbert Dupont, les moyens suivants figuraient au compte de rachat à la date du 29 février 2024 :

- Solde espèces : 0 euros ;
- Solde titres : 0.

Lors du dernier bilan semestriel, à la date du 31 août 2023, les moyens suivants figuraient au compte de rachat :

- Solde espèces : 0 euros ;
- Solde titres : 0.

Il est rappelé que lors de sa mise en œuvre, les moyens suivants ont été affectés au compte de rachat :

- Espèces : 100 000 euros.

Paris, le 4 mars 2024